

Hommage à Bert Peeters (1915-2011)



Bert Peeters est né en Grande-Bretagne en 1915. Premier président de la *Fédération Internationale des Prêtres Catholiques Mariés*, il est décédé à Zoersel, dans la banlieue d'Anvers, le 30 juillet.

Bert fut ordonné prêtre en 1939 et a transformé durant la seconde guerre mondiale les Patronages flamands en *Chirojeugd Vlaanderen*, dont il devint l'aumônier national en 1948. Après 31 ans de ministère sacerdotal, il épousa Magda Van de Peer.

Après un passage en 1970 par le CIDSE, Bert a contribué (1972) à la fondation de 11.11.11, devenu par après le *Centre National de Coopération au Développement*, dont il devint le secrétaire général en 1980 ; à ce titre, il a publié plusieurs textes forts sur l'aide au tiers-monde dans la revue *Noord-Zuidcahiers*, dont il était rédacteur en chef.

Dans un article paru dans *Le Soir* du 23 octobre 1990, Jeanne Somer-Gotteland interrogeait Bert sur les enjeux de la Fédération : *"Probablement entre quatre-vingt mille et cent mille prêtres ont quitté le ministère depuis vingt-cinq ans. Sur une population de quatre cent vingt mille, cela fait donc une moyenne de 20 à 25 pour cent. C'est un nombre considérable. Pour beaucoup, cela a été un moment très dur de leur vie. Le sentiment d'injustice était violent. On était en butte au mépris pour les "défroqués". Certains sont partis et se sont réfugiés dans l'anonymat des grandes villes. Très vite, ils se sont regroupés en associations. En Flandre, INSPRAAK a été créé en 1969, en Wallonie, c'est le groupe HLM (HORS LES MURS) qui a vu le jour en 1980. La fédération internationale regroupe trente-deux associations issues de dix-neuf pays. Des contacts informels avaient lieu entre associations mais c'est en 1985 que la Fédération a tenu son premier congrès sur le thème de «la compatibilité du mariage et du sacerdoce», selon les sources bibliques et l'histoire de l'Église des premiers siècles."*

Pour Bert comme pour un certain nombre des fondateurs de la Fédération, le combat pour un célibat optionnel et le droit des prêtres au mariage était un objectif primordial, qu'il justifiait ainsi : *"Le néoplatonisme qui a voulu séparer le corps et l'esprit et a répandu l'idée que tout ce qui était charnel était mauvais. La dichotomie corps - esprit s'est installée dans la théologie et nous en souffrons toujours. Ces courants de pensée ont abouti au concile de Latran, au XIIe siècle, à la proclamation du célibat comme règle de vie des prêtres. (...) Le concile Vatican II a changé le visage de l'Église. (...) Il a renouvelé le visage de la communauté catholique. (...) Il est impossible que les conducteurs des communautés continuent de vivre hors de la vie. La hiérarchie n'a pas tiré les conséquences de sa réflexion sur ce nouveau sens de l'Église."*

Nous lui devons un beau travail d'une centaine de pages dactylographiées sur *Le prêtre marié dans l'Église catholique*. Une traduction française en a été réalisée et est accessible en ligne, et il paraît qu'il en existe aussi une traduction anglaise. À lire sur www.pretresmaries.eu/fr/Lectures.html#25

C'est à l'issue du Congrès de Madrid (août 1993) que la Fédération Internationale a choisi de ne plus centrer toute son action sur la seule lutte contre l'obligation du célibat, et que Bert prit distance.

À toi, Magda, qui fut son épouse durant 41 ans, nous voulons dire notre reconnaissance des apports de Bert à la cause des prêtres mariés. Reçois nos condoléances à l'occasion de son décès.

Paul BOURGEOIS

Pour le Conseil d'Administration de *Hors-les-Murs*
Extrait de la revue *Hors-les-Murs*, n° 125, septembre 2011

